

Activité  
2020

# ENQUÊTE NATIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS

**« Un marché de la construction bois qui résiste à la crise sanitaire, des entreprises structurées pour répondre aux défis d'une croissance durable et responsable »**

Dans le cadre de l'Observatoire National de la Construction Bois, le CODIFAB et France Bois Forêt ont lancé la sixième enquête sur le secteur de la construction bois : plus de 1000 entreprises ont ainsi répondu sur leur activité pour l'année 2020. Ce travail, réalisé par la Cellule Economique de la Construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière réunies au sein de Fibois France, de l'Union des Métiers du Bois - Fédération Française du Bâtiment (UMB-FFB) et de l'Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB).

Après avoir subi les contrecoups de la crise du bâtiment, entre 2014 et 2016, le marché de la construction bois avait connu une très belle progression en 2018. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact majeur sur l'ensemble du secteur de la construction, et le bois suit la même tendance.

Plus de la moitié (59%) des entreprises de la construction bois déclarent un impact de la crise sanitaire sur leur chiffre d'affaires 2020 : en moyenne, la baisse de leur chiffre d'affaires est estimée à 14%. Mais si 23% des entreprises indiquent que leur carnet de commandes 2021 a été impacté (en moyenne, la perte est estimée à 11 semaines), plus des trois-quarts d'entre elles ont été épargnées.

Sur un marché de la construction de logements extrêmement contraint par la crise sanitaire et plusieurs échéances électorales ralentissant les permis de construire, la part de la construction bois dans le marché du logement (maisons individuelles secteur diffus et

groupé, logements collectifs) s'établit à 6,5% pour l'année 2020, contre 6,3% en 2018.

Les extensions-surélévations baissent de 14% entre 2018 et 2020, tous systèmes constructifs confondus, alors que la baisse pour les extensions bois se limite à 5%. Ainsi, la part de marché des extensions en bois s'élève à 30,5%, en progression par rapport à 2018 (27,5%).

Le marché des bâtiments non résidentiels (tertiaires, agricoles, industriels et artisanaux) fait la part belle au bois avec une part de marché qui atteint 16,8% (16,3% en 2018). Le bois n'est donc plus cantonné à la maison individuelle et gagne du terrain dans tous les segments de la construction.

L'activité spécifique de la construction bois nécessite des investissements importants en outils de conception ou de production, ainsi qu'une part importante de préfabrication : 44% des entreprises de la construction bois comptent plus de 10 salariés (contre 5%

pour les entreprises du bâtiment). Le chiffre d'affaires moyen par entreprise dans le secteur de la construction bois est largement supérieur à celui du secteur du bâtiment. La productivité (chiffre d'affaires moyen par salarié) est également supérieure de 10 % pour les entreprises de la construction bois. Enfin, elles emploient en moyenne 5 fois plus de salariés que les autres entreprises du secteur.

La structuration et l'industrialisation de leur filière permettent donc aux constructeurs bois de tabler sur un retour rapide vers la croissance : 64% des entreprises de plus de 20 salariés programment un investissement pour accroître leur production dans les 2 prochaines années et 60% des entreprises prévoient d'embaucher en 2021, cette proportion atteignant 79% pour les entreprises de plus de 20 salariés. Les prévisions d'activité pour 2021 sont toutes orientées à la hausse, tant en construction neuve de logements que pour les extensions-surélévations et les bâtiments non résidentiels.

Étude financée par



En partenariat avec



# Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

## 1 978 entreprises

1 978 entreprises sont présentes sur le marché de la construction bois en France en 2020 et emploient au total 28 190 salariés (administratif, commercial, étude, encadrement, personnel de production...) toutes activités confondues<sup>(1)</sup>.

56 % de ces entreprises ont moins de 10 salariés, 25 % entre 10 et 19 salariés et 19 %, plus de 20 salariés. Cette répartition diffère de celle de l'ensemble des entreprises du

Bâtiment puisque seulement 5 % des entreprises du Bâtiment ont plus de 10 salariés. L'effectif salarié moyen par entreprise de la construction bois s'élève à 14,3 en 2020 ; il est de 2,8 pour l'ensemble des entreprises du Bâtiment, soit 5 fois moins.

Les entreprises de la construction bois sont ainsi bien structurées avec une main d'œuvre globalement plus qualifiée.

*La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non-résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contreplaqués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.*

## +2% Chiffre d'affaires en construction bois en 2020

Ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,93 milliard d'euros HT sur le marché de la construction bois en 2020, en hausse de 2 % par rapport à 2018 (en euros courants). Malgré la crise sanitaire qui a fortement impacté la conjoncture économique en 2020 (arrêt total des chantiers au début

du 1<sup>er</sup> confinement, reprise partielle de l'activité selon des préconisations strictes de sécurité sanitaire...), l'activité des entreprises de la construction bois a globalement résisté, démontrant une certaine résilience de la filière. Par région, les évolutions sont plus contrastées. Ce sont les entreprises de plus de

20 salariés qui ont la contribution la plus forte à ce chiffre d'affaires, à hauteur de 62 %. Les entreprises de 10 à 19 salariés réalisent 21 % de ce chiffre d'affaires et les moins de 10 salariés, 17 %.

## Des activités diversifiées pour les entreprises de la construction bois

Sur les 1 978 entreprises présentes sur le marché de la construction bois, **937** sont des entreprises de charpente (code NAF : 4391A, soit 47 % du total) ;

**491** sont des entreprises de menuiserie (code NAF : 4332A, soit 25 %) ; **247** ont d'autres codes d'activités dont les plus représentés sont 4120B (construction d'autres bâtiments),

4391B (travaux de couverture), 4399C (travaux de maçonnerie générale) ; elles représentent 12 % du total ; **168** sont des constructeurs de maisons individuelles (code NAF : 4120A, soit 9 %) ; **135** sont des fabricants de charpente et menuiserie (code NAF : 1623Z, soit 7 %).

Comparé au chiffre d'affaires total<sup>(1)</sup> réalisé par les entreprises, la construction bois représente en moyenne 47 % de ce chiffre d'affaires total (quasiment stable par rapport à 2018 (48 %)). Les entreprises de la construction bois ne sont pas forcément toutes spécialisées en construction bois ; certaines exercent d'autres activités en lien ou non avec le bois (menuiserie, bardage, ITE...).

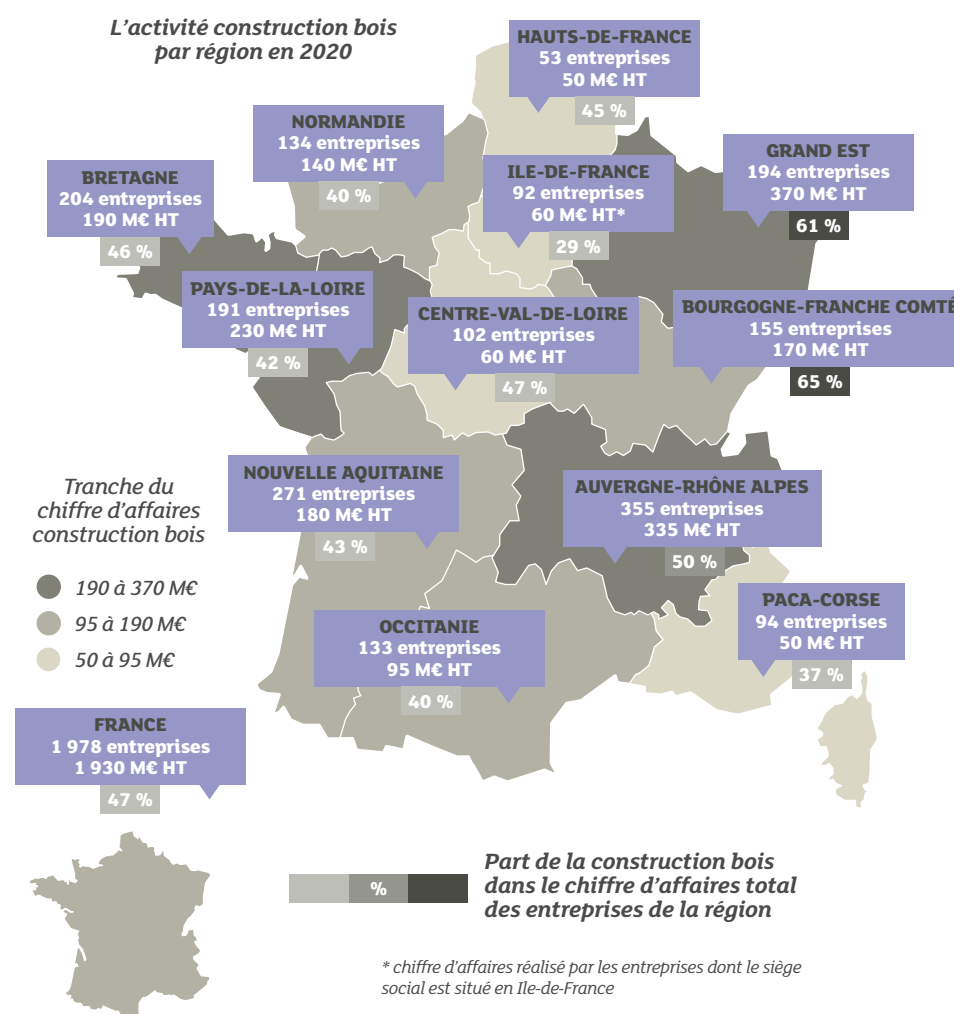
## L'activité construction bois des 1 978 entreprises

La région Grand Est reste la première région française de la construction bois, avec un chiffre d'affaires construction bois de 370 M€ HT réalisé par 194 entreprises, soit 19 % du chiffre d'affaires national construction bois. La construction bois représente une part prépondérante du

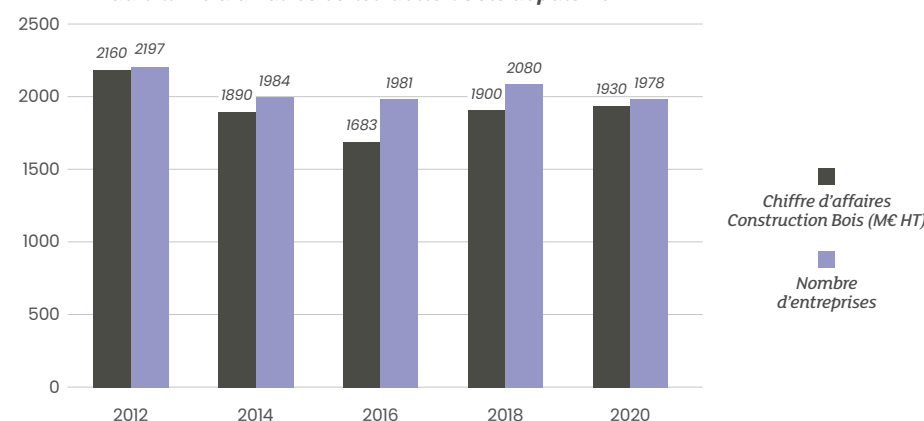
chiffre d'affaires total des entreprises de cette région, soit 61 % ; cette part est la plus élevée au niveau national, après celle de Bourgogne-Franche Comté. Les entreprises de ces régions, à forte tradition en construction bois, se caractérisent par une plus grande spécialisation en construction bois.

Après la région Grand Est, les régions les plus importantes en construction bois sont Auvergne-Rhône Alpes (335 M€ HT réalisés par 355 entreprises), Pays-de-la-Loire (230 M€ HT par 191 entreprises) puis Bretagne (190 M€ HT par 204 entreprises).

**L'Ile-de-France, territoire de développement pour la construction bois.** Le chiffre d'affaires de la région Ile-de-France (soit 60 M€ HT) correspond à l'activité des entreprises en construction bois dont le siège social est situé en Ile-de-France, soit 92 entreprises en 2020. Ce chiffre d'affaires ne reflète pas la totalité de l'activité construction bois en Ile-de-France car une part importante est réalisée par des entreprises ayant leur siège hors de la région. Ce niveau d'activité, évalué à 195 M€ HT en 2020, est réalisé principalement par des entreprises des régions Normandie, Pays-de-la-Loire, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône Alpes. Au total, l'activité construction bois en Ile-de-France atteint 255 M€ HT, réalisée à hauteur de 24 % par les entreprises franciliennes et 76 % par des entreprises extérieures à la région. Rapporté au chiffre d'affaires national construction bois, l'Ile-de-France pèse 13 % de l'activité construction bois.



Evolution du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires construction bois depuis 2012



**(1) Activité totale des entreprises de la construction bois toutes activités confondues en 2020 :** Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois peuvent exercer d'autres activités en lien avec le bois (travaux de charpente, menuiserie, bardage...) ou pas (couverture, zinguerie...). En 2020, ces 1 978 entreprises ont

réalisé un chiffre d'affaires total (toutes activités confondues) de près de 4,1 Md€ HT, en hausse de 2,5 % par rapport à 2018 (en euros courants). Elles emploient au total 28 190 salariés, en hausse de 2,7 % par rapport à 2018. Ces données représentent 3 % du chiffre d'affaires national Bâtiment et 2,5 % des effectifs salariés du

Bâtiment<sup>(a)</sup>. Leur activité reste centrée sur la construction neuve (75 % de leur chiffre d'affaires total, soit 3,1 Md€ HT en 2020), avec le logement comme marché principal (à hauteur de 1,89 Md€ HT). L'activité en entretien-rénovation est orientée à la baisse en 2020 (1,02 Md€ HT, - 5 % par rapport à 2018).

<sup>(a)</sup> Repères Bâtiment 2019 : 403 000 entreprises – Chiffre d'affaires total : 148 Md€ HT – Effectifs salariés : 1 121 000 (source : Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2020))



## Les systèmes constructifs et l'origine des bois

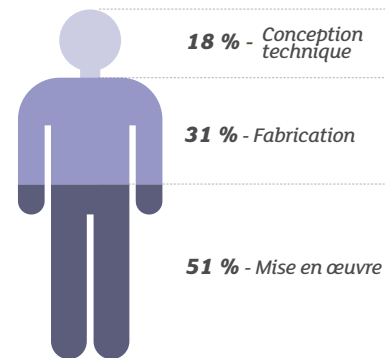
### Les emplois et les champs de compétences en construction bois

#### 13 000 emplois en construction bois

Les emplois en construction bois se maintiennent entre 2018 et 2020, dans un contexte de difficultés de recrutement : ils baissent en

conception technique (- 15 %) et en fabrication (- 4 %) tandis qu'ils augmentent dans le domaine de la mise en œuvre (+ 7 %).

Répartition des 13 000 emplois par champ de compétence



#### Des entreprises à haut niveau de technicité

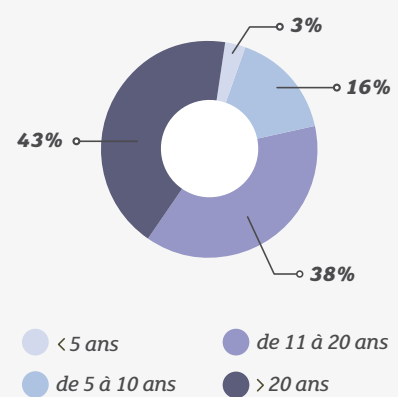
70 % des entreprises disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception technique. Les entreprises de la construction bois conservent un haut niveau de technicité, avec une grande majorité d'entreprises qui proposent de plus en plus une offre globale, allant de la conception technique à la mise en œuvre. Ce professionna-

lisme permet aux entreprises de la construction bois de se positionner sur des chantiers d'envergure : au cours des deux dernières années, 11 % de ces entreprises ont réalisé un chantier dont le lot structure bois était supérieur à 0,5 M€ HT ; elles sont 6 % à avoir réalisé un chantier dont le lot structure bois était supérieur à 0,8 M€ HT.

### L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention des entreprises

#### L'expérience des entreprises, marque de confiance pour les maîtres d'ouvrage

L'ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois



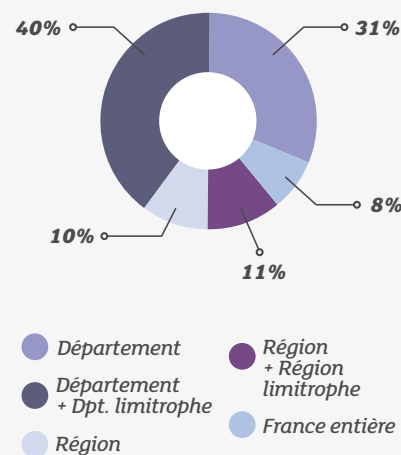
Les entreprises avec une ancienneté de plus de 10 ans en construction bois, majoritaires sur le marché, renforcent leur positionnement : 81 % des entreprises ont plus de 10 ans d'ancienneté contre 73 % en 2018. Dans un environnement concurrentiel, l'expérience reste un gage de confiance pour les maîtres d'ouvrage ; elle permet

également la structuration nécessaire pour les entreprises de la construction bois qui sont alors en capacité à se développer sur de nouveaux marchés ou de plus grande envergure. La part des entreprises ayant une ancienneté en construction bois inférieure à cinq ans diminue, illustrant la faible part, voire l'absence de nouveaux entrants sur le marché de la construction bois : ce marché demandant un fort investissement de départ reste difficile d'accès et les entreprises ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté rencontrent des difficultés à perdurer (de 22 % en 2018 à 16 % en 2020).

Un élargissement de la zone d'intervention des entreprises de plus de 10 salariés 71 % des entreprises interviennent sur leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) (contre 75 % en 2018) et 31 %, uniquement sur leur département (contre 33 % en 2018). Le rayon moyen d'intervention

est stable par rapport à 2018 : 118 km en 2020. En 2020, les entreprises de plus de 10 salariés ont élargi leur rayon d'intervention, ce qui n'est pas le cas des entreprises de moins de 10 salariés.

La zone géographique d'intervention des entreprises



#### Les systèmes constructifs

L'ossature bois reste la technique constructive la plus utilisée, quel que soit le marché (83 % dans la construction de maison individuelle, 68 % dans les bâtiments collectifs et 69 % dans les bâtiments tertiaires), même si sa part diminue pour les bâtiments de logements collectifs et tertiaires. Par rapport à 2018, sur

le marché de la maison individuelle, une augmentation de l'utilisation des poteaux poutres (pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres) est constatée (de 8 % à 10 %). C'est pour la construction de bâtiments de logements collectifs que le recours aux panneaux massifs contrecollés

ou contrecloués (incluant le CLT) est le plus important ; il a également augmenté passant de 10 % en 2018 à 15 % en 2020. Le recours aux poteaux poutres se confirme pour la construction de bâtiments tertiaires ; il a augmenté passant de 17 % en 2018 à 20 % en 2020.

#### Le mode d'approvisionnement différencié selon la taille de l'entreprise

43 % des actes d'achat de bois de construction passent par une scierie française en direct (contre 40 % en 2018). Ce mode d'approvisionnement augmente depuis plusieurs années et devance légèrement les réseaux de distribution en 2020 : 42 % des actes d'achat par un réseau de distribution (contre 43 % en 2018), et plus précisément 31 % par les réseaux de négoce et 11 % via les coopératives. La part des scieries étrangères a reculé (de 17 % à 15 % entre 2018 et 2020). L'Allemagne reste le principal pays étranger fournisseur de bois, devançant très largement l'Autriche et la Belgique. Ce sont principalement les entreprises de plus de 20 salariés qui s'approvisionnent directement auprès

des scieries (50 % auprès de scieries françaises et 21 % étrangères), les plus petites structures s'adressant majoritairement aux réseaux de distribution

(45 % auprès des négociants et 19 % à des coopératives pour les entreprises de moins de 10 salariés).

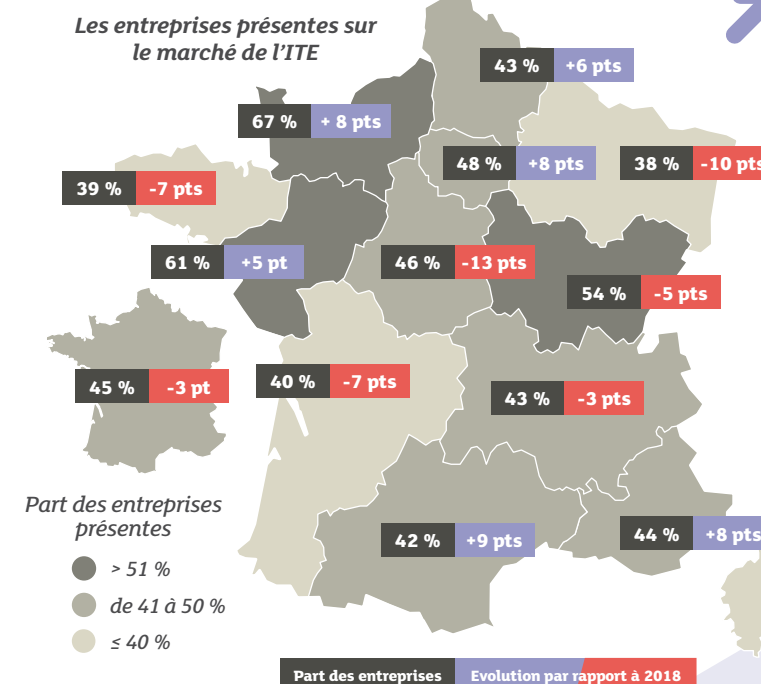
#### Des opportunités de développement pour le bois français

41 % des entreprises indiquent que leurs clients leur demandent du bois français en 2020. Elles étaient 39 % en 2018. Les clients questionnent ainsi de plus en plus sur l'origine des bois et souhaitent l'utilisation de bois français, attestant de son image positive auprès des consommateurs. Concernant la part de bois français acheté par les entreprises, celle-ci oscille entre 62 % (auprès des coopératives) et 64 % (auprès

des négociants). Ces parts de bois français témoignent aussi d'une structuration de la filière d'approvisionnement en bois français de proximité. Les bois utilisés par les entreprises sont majoritairement certifiés, à hauteur de 96 % : pour 89 % d'entre eux, il s'agit de bois PEFC et les 11 % restants sont FSC, répartition quasi-identique à celle de 2018 (88 % PEFC et 12 % FSC).

#### Le marché de l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en rénovation par les entreprises de la construction bois

**+12%** Hausse du chiffre d'affaires en 2020



45 % des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent avoir réalisé des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en rénovation en 2020. Elles étaient 48 % en 2018. Ce marché est évalué à 288 M€ HT pour l'année 2020, en progression de 12 % par rapport à 2018 (en euros courants). Rapportée au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de la construction bois en entretien-rénovation (un peu plus de 1 Md€ HT), cette activité ITE en rénovation représente 28 % de l'activité entretien-rénovation. Les régions, dans lesquelles la part des entreprises déclarant réaliser de tels travaux d'ITE est la plus élevée, sont les régions Normandie, Pays-de-la-Loire et Bourgogne-Franche Comté. Les constructeurs bois réalisant de tels travaux d'ITE sont ainsi moins nombreux en 2020 pour une activité en développement : cette activité qualifiée de complémentaire en 2016 devient une spécialisation pour les entreprises présentes, face à un marché de la rénovation énergétique de plus en plus complexe.

## La construction bois en termes de marché

### Marché du logement

**22 500 logements construits en bois en France en 2020**

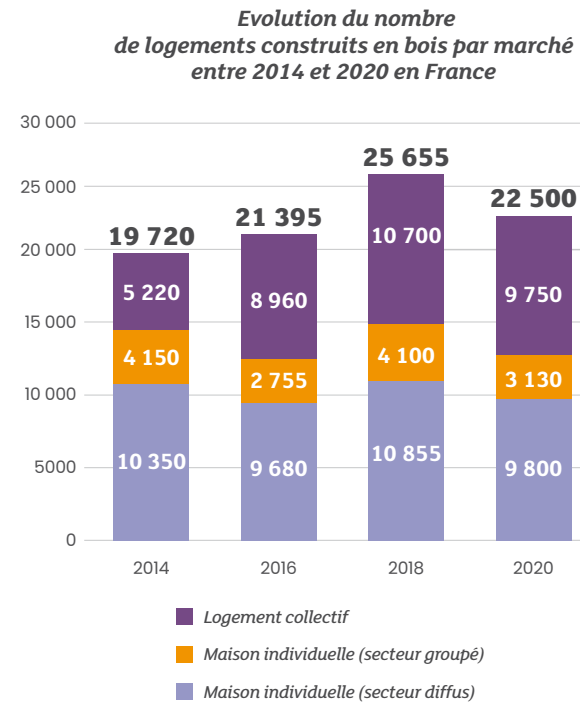
22 500 logements (maisons individuelles en secteur diffus et groupé et logements collectifs) ont été construits en bois en France en 2020, en baisse de 12 % par rapport à 2018. Plus précisément, ce sont :

- 9 800 maisons individuelles en secteur diffus (- 10 % par rapport à 2018),
- 3 130 maisons individuelles en secteur groupé (- 24 %),
- et 9 570 logements collectifs\* (- 11 %) qui ont été construits en bois en 2020 en France.

Dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19, le marché de la construction bois ne décroche pas et suit l'activité globale du bâtiment, en baisse (- 12 % globalement).

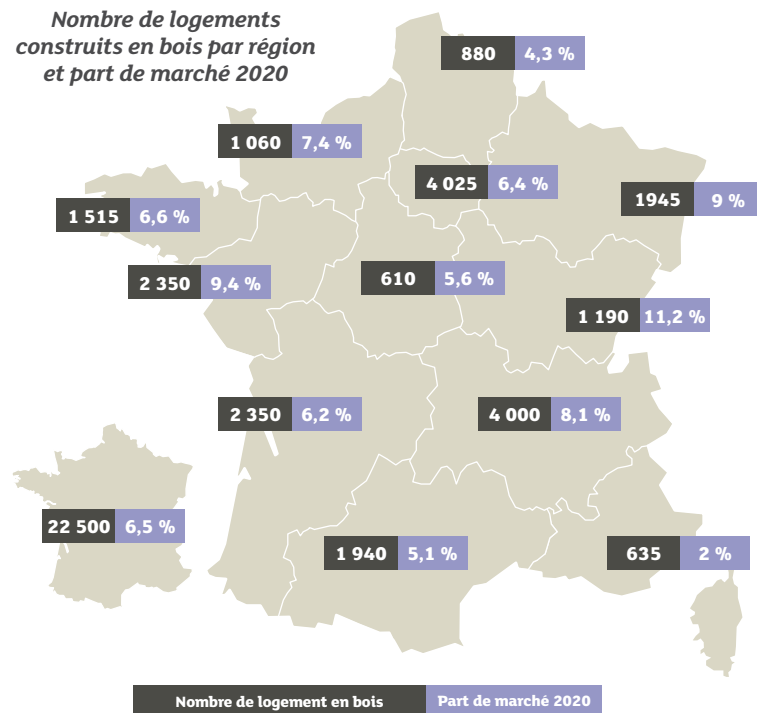
L'Ile-de-France et Auvergne-Rhône Alpes, les régions les plus dynamiques en construction de logements en bois. Avec 4 025 logements en bois, la région Ile-de-France est la région la plus dynamique en matière de construction bois avec 18 % des logements en bois construits en France, suivie de très près par la région Auvergne-Rhône Alpes (4 000 réalisations). Les Pays-de-la-Loire et Nouvelle Aquitaine occupent à égalité la 3<sup>ème</sup> place avec 2 350 réalisations. C'est le développement de la construction bois sur le marché du logement collectif\* qui permet à la région Ile-de-France d'occuper la 1<sup>ère</sup> place parmi les régions françaises.

\* intégralement en bois ou mixité bois-béton et bois-métal



## 7 régions avec une part de marché de logements construits en bois en hausse ou stable

Nombre de logements construits en bois par région et part de marché 2020



Au total, la part de la construction bois dans le marché du logement (maisons individuelles secteur diffus et groupé, logements collectifs) s'établit à 6,5 % pour l'année 2020 contre 6,3 % en 2018, le nombre de réalisations en bois évoluant sur un rythme quasi-similaire au reste du secteur du Bâtiment. Plus précisément,

- 9,3 % des maisons individuelles en secteur diffus,
- 9,2 % des maisons individuelles en secteur groupé,
- et 4,6 % des logements collectifs, sont construits en bois en 2020.

Cinq régions enregistrent des progressions de leurs parts de marché, à savoir la Bretagne, l'Occitanie, PACA-Corse, Auvergne-Rhône Alpes et Ile-de-France. Pour deux autres régions (Pays-de-la-Loire, Hauts-de-France), elles sont stables. A noter que trois régions dépassent les 9 % de part de marché de logements construits en bois : Bourgogne-Franche Comté (11,2 %), Pays-de-la-Loire (9,4 %) et Grand Est (9,0 %).

## Marché des extensions-surélévations

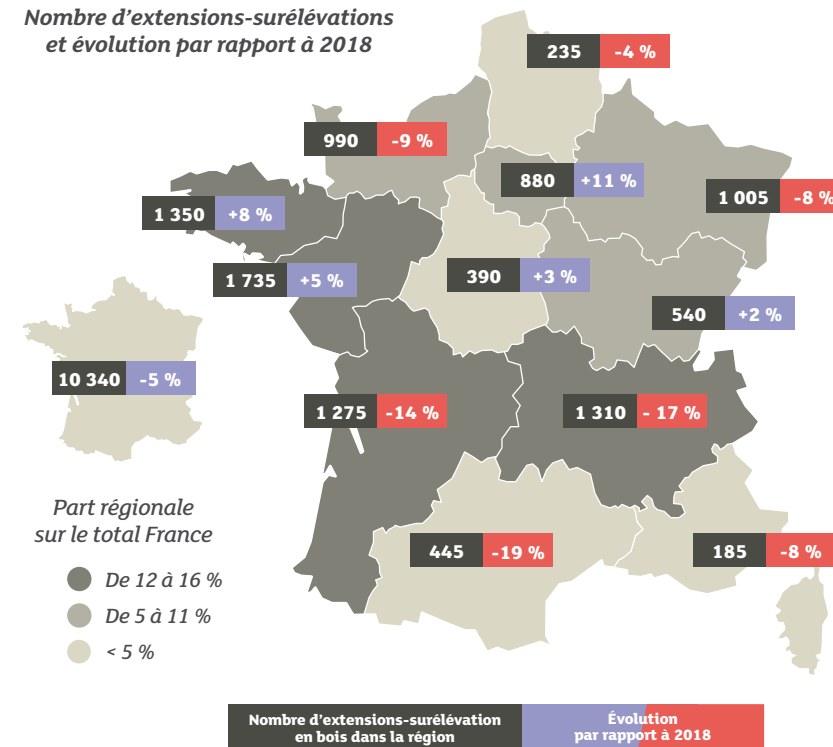
10 340 extensions-surélévations ont été construites en bois en France en 2020 contre 10 840 en 2018, soit une baisse de 5 %. Dans un contexte national de baisse du

nombre total d'extensions-surélévations (-14 %), la part de marché des extensions-surélévations construites en bois s'élève à 30,5 % en 2020 (contre 27,5 % en 2018).

### Une grande partie des extensions réalisées sur la façade Ouest

La façade Ouest (Bretagne, Nouvelle Aquitaine et Pays-de-la-Loire) reste toujours très dynamique en termes de réalisations d'extensions-surélévations : elle représente 42 % des extensions-surélévations construites en France en 2020 : la région Pays-de-la-Loire conserve la tête du classement régional, avec 1 735 réalisations, soit 17 % du total national. Les régions Bretagne et Auvergne-Rhône Alpes complètent le palmarès avec plus de 1 300 réalisations (13 % chacune du total national). Cinq régions enregistrent une progression du nombre des extensions-surélévations entre 2018 et 2020, de façon plus importante en Ile-de-France et en Bretagne. A l'opposé, sept régions connaissent des évolutions négatives, notamment en Occitanie, en Auvergne-Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine.

Nombre d'extensions-surélévations et évolution par rapport à 2018



Part régionale sur le total France

- De 12 à 16 %
- De 5 à 11 %
- < 5 %

Nombre d'extensions-surélévation en bois dans la région

Évolution par rapport à 2018



## Zoom sur le marché des bâtiments non résidentiels

Dans un contexte national de recul des surfaces mises en chantier de bâtiments non résidentiels, le marché des bâtiments tertiaires publics et privés(1) et celui des bâtiments industriels et artisanaux voient leur part de marché en construction bois progresser en 2020 et deux segments (celui des bâtiments agricoles et des bâtiments industriels) affichent des parts

de marché en construction bois supérieures à 20 %. Dans un contexte d'élections municipales et intercommunales, le bois conforte sa part de marché concernant les bâtiments tertiaires publics et privés (de 10,6 % en 2018 à 10,9 % en 2020). S'agissant des bâtiments industriels et artisanaux, les surfaces mises en chantier (tous systèmes constructifs) ont plus baissé (- 11 %) que les

surfaces construites en bois (- 4 %) : 686 000 m<sup>2</sup> ont été construits en bois en 2020, soit une part de marché qui atteint 20,3 % (contre 18,8 % en 2018).

(1) Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

# Les parts de marché de la construction bois en construction neuve

MARCHÉ DU LOGEMENT						
FRANCE	2018		2020		ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ ENTRE 2018 ET 2020	PRÉVISIONS 2021 (SOLDE D'OPINIONS)
	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ		
<b>Maison individuelle totale</b>	<b>14 955</b>	<b>9,4 %</b>	<b>12 930</b>	<b>9,7 %</b>	↗	↗↗
<i>dont secteur diffus</i>	10 855	9,2 %	9 800	9,3 %	↗	↗↗
<i>dont secteur groupé</i>	4 100	10,3 %	3 130	9,2 %	↘	↗
<b>Logement collectif</b>	<b>10 700*</b>	<b>4,3 %</b>	<b>9 570*</b>	<b>4,6 %</b>	↗	↗↗
<b>TOTAL LOGEMENT</b>	<b>25 655</b>	<b>6,3 %</b>	<b>22 500</b>	<b>6,5 %</b>	↗	↗↗
<b>Extension-surélévation</b>	<b>10 840</b>	<b>27,5 %</b>	<b>10 340</b>	<b>30,5 %</b>	↗↗	↗↗

\* Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. Le nombre de réalisations mixte bois-béton ou bois-métal est prépondérant.

MARCHÉ DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS						
FRANCE	2018		2020		ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ ENTRE 2018 ET 2020	PRÉVISIONS 2021 (SOLDE D'OPINIONS)
	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M²)	PART DE MARCHÉ	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M²)	PART DE MARCHÉ		
<b>Bâtiments tertiaires privés et publics <sup>(1)</sup></b>	<b>1 145 000</b>	<b>10,5 %</b>	<b>905 000</b>	<b>10,9 %</b>	↗	↗
<b>Bâtiments agricoles</b>	<b>1 561 500</b>	<b>25,2 %</b>	<b>1 310 000</b>	<b>23,7 %</b>	↘	↗
<b>Bâtiments industriels et artisanaux</b>	<b>717 000</b>	<b>18,8 %</b>	<b>686 000</b>	<b>20,3 %</b>	↗	↗
<b>TOTAL NON RÉSIDENTIELS</b>	<b>3 423 500</b>	<b>16,3 %</b>	<b>2 901 000</b>	<b>16,8 %</b>	↗	↗

(1) Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

## Perspectives à court terme

### De nouveaux investissements pour les entreprises de la construction bois.

38 % des entreprises prévoient d'investir pour accroître leur production dans les deux prochaines années (contre 31 % en 2018) tout particulièrement les entreprises de plus de 20 salariés (64 % programment un investissement). Toutes les régions anticipent des investissements, de façon plus marquée dans les Hauts-de-France, en Occitanie et dans les Pays-de-la-Loire.

### Des prévisions d'embauche en hausse, notamment dans les entreprises de plus de 20 salariés.

60 % des entreprises prévoient d'embaucher en 2021 ; cette proportion atteint 79 % pour les entreprises de plus de 20 salariés. La majorité de ces projets de recrutement concerne des postes de mise en œuvre sur chantier (51 %), suivis par des postes en fabrication (37 %) puis des emplois au sein des bureaux d'études (12 %). Les besoins futurs en bureaux d'études progressent entre 2018 et 2020. Toutes les régions sont optimistes sur leurs intentions d'embauche, de façon plus marquée en Hauts-de-France, en Nouvelle Aquitaine et en Centre-Val de Loire.

### Des prévisions d'activité positives, quel que soit le marché pour 2021.

Les prévisions d'activité, exprimées en soldes d'opinions par les entreprises, sont toutes favorables sur l'année 2021, tant en construction neuve de logements que de bâtiments non résidentiels. Elles sont toutefois plus marquées sur les différents marchés du logement, tout particulièrement s'agissant du logement collectif et des extensions-surélévations (+ 36 % chacun en soldes d'opinions).

## Point méthodologique

L'enquête menée en 2021 (activité 2020) s'est déroulée selon la même méthodologie que celle mise en place lors des précédentes enquêtes. Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les interprofessions régionales de la filière bois constituent la population mère, soit 1 978 entreprises, à partir de laquelle l'échantillon a été construit. Celui-ci a été établi selon la méthode de sondage

aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé de façon à être représentatif de la population mère au regard de trois critères (code d'activité NAF, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé sont, après correction, inférieurs à 1 %. L'enquête a été réalisée entre janvier et mars 2021 : 1 033 entreprises ont répondu à l'enquête (soit un taux de retour de 52 %),

ces entreprises étant représentatives des entreprises présentes sur le marché de la construction bois au niveau national. Les parts de marché de la construction bois sont calculées à partir du nombre de réalisations en bois et du nombre total de mises en chantier en 2020 tous systèmes constructifs (source : SDES, Sit@del2).